



Communiqué de presse, le 4 novembre 2025

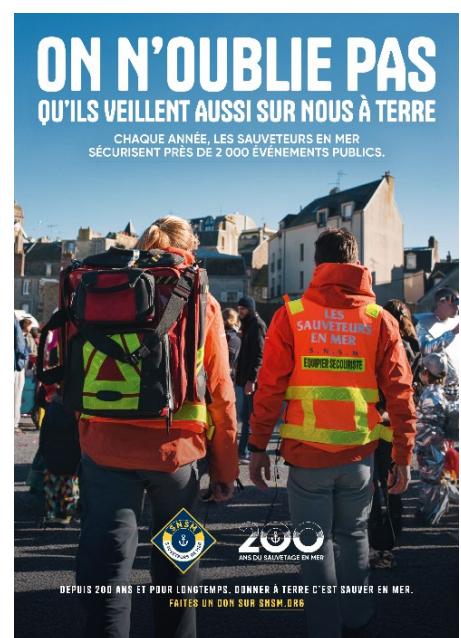
A l'occasion des 200 ans du sauvetage en mer, et alors que l'année fiscale touche à sa fin, la SNSM rappelle qu'elle a besoin de dons ! Relayez l'appel à don sur SNSM.ORG

Alors que le sauvetage en mer en France célèbre son bicentenaire cette année, la SNSM lance ce jour un appel aux dons national. Après 200 ans de vies sauvées, d'engagement et de solidarité, soutenir la SNSM reste vital à la pérennité du secours en mer en France.

L'association doit former, entraîner et équiper les sauveteurs bénévoles. Grâce au soutien des donateurs, ces derniers peuvent aussi bénéficier d'infrastructures et de bateaux de sauvetage modernisés. L'objectif : intervenir auprès des usagers de la mer de manière efficace, rapide et sécurisée.

Alors que la fin d'année approche, l'appel à soutien est indispensable.

Donner avant le 31 décembre permet de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % du montant de son don dans la limite de 20 % de son revenu net imposable 2023. Un don de 60 € ne revient en réalité qu'à 20,40 €.



200 ans d'engagement bénévole au service de la sécurité de tous

Il y a 200 ans, la première station de sauvetage en mer de France voyait le jour à Boulogne-sur-Mer. Depuis 1825, des générations de Sauveteurs en Mer bénévoles se sont succédées pour venir au secours de personnes en danger, sur la plage comme au large, parfois au risque de leur propre vie.

Reconnue d'utilité publique en 1970, la SNSM est une association à but non lucratif, dont le modèle repose sur le bénévolat et les dons. Son financement est unique : près de 60% provient de la générosité du public et des entreprises mécènes. La SNSM rappelle que le sauvetage de la vie humaine en France est gratuit et qu'il est opéré par des bénévoles.

Chaque don participe à sauver des vies !

Sans équipements, sans embarcations, sans formations ni entraînements... les 10 000 bénévoles de la SNSM ne pourraient rien accomplir. Grâce au soutien des donateurs, ils ont ainsi, l'année dernière, **pris en charge près de 30 000 personnes, au large, sur le littoral et à terre.**

Mais pour continuer à sauver des vies, ils ont à nouveau besoin de tous. Tout don participe à l'entretien et au renouvellement des bateaux de sauvetage et des infrastructures, du matériel et des équipements, mais aussi à la formation exigeante des sauveteurs bénévoles.



Les équipements

Chaque intervention de sauvetage met les équipements et le matériel des Sauveteurs en Mer à rude épreuve. Pour leur sécurité et celles des personnes sauvées, tenues de mer, gilets, casques, bottes, lignes de vie et autres équipements doivent être remplacés régulièrement.



Les formations

Si comme hier, les sauveteurs de la SNSM sont bénévoles, leurs formations ne cessent de se professionnaliser. Ils consacrent généralement leur temps libre à la maîtrise des techniques de sauvetage, ainsi qu'à des entraînements réguliers. Les parcours de formation sont de plus en plus structurés et accessibles à tous qui souhaiteraient s'engager pour le secourisme et le sauvetage en mer.



Les embarcations

Disposer d'embarcations rapides et sûres est indispensable à la bonne réalisation des opérations de sauvetage. C'est pourquoi la SNSM est engagée dans un vaste programme de renouvellement de sa flotte, avec pour objectif le remplacement et la modernisation de ses bateaux vieillissants d'ici 2030.



Les infrastructures

Les premières stations de sauvetage datent du XIX^e siècle. Les moderniser afin d'assurer une mise en œuvre toujours plus rapide des secours et permettre aux sauveteurs de remplir leurs missions dans des conditions optimales est aujourd'hui une des priorités de la SNSM.



<< FAITES UN DON SUR [SNSM.ORG](https://www.snsm.org) >>

NB : La SNSM est une association reconnue d'utilité publique depuis 1970. Un don à la SNSM fait bénéficier de 66 % de réduction sur le montant de son don dans la limite de 20 % de son revenu net imposable. Un don de 60 € ne revient en réalité qu'à 20,40 €.

En 200 ans, le sauvetage en mer s'est modernisé sans oublier ses traditions et son maître-mot : le bénévolat.
La solidarité des gens de mer est toujours indéniable et la mission reste la même : sauver des vies.
Aujourd'hui comme hier, on n'oublie pas que ce sont les dons à terre qui sauvent en mer : Merci !

Un dispositif de communication complet

La nouvelle campagne d'appel aux dons de la SNSM est déployée sur plusieurs canaux :

- Un site web dédié <http://jesoutiens.snsm.org> pour faire un don en ligne ;
- Une campagne TV avec un spot de 30 secondes diffusé sur plusieurs chaînes et en ORTV (online response TV) ;
- Une campagne presse avec la diffusion d'annonces dans une dizaine de journaux et magazines. *La SNSM les met également à disposition des médias qui souhaiteraient soutenir l'association gracieusement* ;
- Une campagne de marketing direct de prospection et fidélisation avec l'envoi de mailings et e-mailings ;
- Un dispositif digital avec la diffusion de bannières, d'annonces publicitaires ciblées, d'annonces sponsorisées et de capsules vidéos sur le web et les réseaux sociaux.

Pour poursuivre leurs missions, les Sauveteurs en Mer comptent sur vous : SNSM.ORG

NB : La SNSM est une association reconnue d'utilité publique depuis 1970. Jusqu'au 31 décembre, votre don à la SNSM vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable 2023. Un don de 60€ ne vous revient en réalité qu'à 20,40€.

Une autre façon de soutenir les Sauveteurs en Mer ? Gâtez vos proches à Noël avec de beaux produits de l'univers marin . Rendez-vous sur [la boutique en ligne de la SNSM](#) pour découvrir la nouvelle collection Automne-Hiver !
Faites vos achats avant le 13 décembre afin de pouvoir recevoir vos produits avant Noël !



A PROPOS DE LA SNSM : La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour missions principales **le sauvetage en mer et la surveillance des plages**. Elle s'appuie sur **10 000 bénévoles** qui œuvrent à partir de **205 stations de sauvetage** sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), **32 centres de formation et d'intervention** et **229 postes de secours sur les plages**. Elle est financée principalement par des ressources privées issues de la générosité du public et des entreprises.

CONTACT PRESSE : Claire Berthelot : claire.berthelot@snsm.org / 01 56 02 63 68 – 06 59 73 20 57

Pour avoir accès aux communiqués et dossiers de presse de la SNSM : <https://www.snsm.org/presse>

Accès photothèque SNSM : <https://phototheque.snsm.org/>